



**E**dito : **Faites vos heures !** C'est le premier et le plus simple moyen de défendre vos droits ! Vous remarquerez que vos chefs vous demandent rarement de faire des heures supplémentaires. Et vous savez pourquoi ? Obliger de facto un agent à faire des heures en plus pour finir sa tournée, c'est admettre sans le dire qu'il y a trop de boulot. Vous pensez que la Poste va demander aux factrices et aux facteurs, agents courrier ou cabines de bosser plus parce que SES réorgs ont été calculées par un algorithme en phase terminale de cancer digital ? Et le paiement juste et loyal de ces heures est aussi difficile à obtenir que les vrais chiffres des élections en Russie. Donc, respectez son métier, respectez sa tournée, c'est surtout respecter les horaires !

● **Nouveaux établissements = suppressions des CHSCT ?** Dans le cadre de son « évolution managériale et schéma territorial » la DEX redécoupe les établissements déjà grands en nouveaux établissements mastodontes. Dans la foulée, le directeur du NOD 44/85 prévoit la suppression des CHSCT des établissements qui sont fondus dans les nouveaux, sans reprendre en leur sein les anciens mandats des représentant.es du personnel. Sauf que non, Monsieur le Directeur, il va falloir revoir la copie. En effet, il se trouve que l'Inspection du Travail a bien retoqué la Poste et son pseudo-droit interne, en précisant bien que si les établissements absorbés existent toujours physiquement, leurs CHSCT doivent perdurer. En s'appêtant à entériner ces suppressions, la Poste s'engage dans une démarche bien périlleuse, au risque de se casser une nouvelle fois les dents au Tribunal. Car oui, La Poste perd des procès contre SUD PTT. Dans l'affaire de l'ex centre d'entraide du Belem à Nantes où La Poste a été condamnée à requalifier des intérimaires en CDI, mais également dans l'affaire de l'ex Directeur du 44/85, condamné avec La Poste pour recours à des recrutements d'intérimaires pour casser la grève conjointe de Nantes Rollin et Nantes Eraudière en 2013.

**SUDPTT 44/85 encourage les différents CHSCT concernés à refuser cette décision autoritaire et unilatérale, en votant une résolution contre.**

● **Les colis taxés c'est bon pour le porte monnaie de la boîte.** Vous savez sans doute que la Poste est devenu percepteur des impôts. Oui, oui ! Les colis venants de Chine et d'Angleterre principalement, sont taxés à leur arrivée en France. C'est l'application de la TVA. Et c'est bien sur les factrices et les facteurs qui sont chargés de l'encaissement, situation un peu délicate. Et la boîte se rémunère pour « frais de gestion » jusqu'à 8 euros par colis, qui s'ajoutent à la taxe douanière ! La Poste se fait son beurre à la fois les destinataires et les postier.ers... Et dire qu'on nous sort que ça sauve des emplois...



● **Les préavis du samedi continuent, avec SUD tout seul...** Nous ne lâchons pas les préavis de grève les samedis, depuis que la Branche Courrier Colis s'est appuyée sur la pandémie pour appliquer la plus grande réorganisation de son histoire. En effet, l'auto remplacement en « secteurs » au lieu des tournées les samedis provoque une suppression à termes d'un emploi toutes les 10 tournées. Soit minimum 6 000 collègues jamais remplacés. Soit 6 000 emplois précaires jamais CDIsés à La Poste. Si on ajoute la perte de la notion de titulaire le samedi et même la prime de remplacement octroyée avec les premiers mois, SUD persévère, en ajoutant la nécessité d'avoir des positions de travail en renfort systématiquement les vendredis et lundis, et surtout le retour au choix des collectifs de travail pour les samedis ! Le syndicat FO nous suivait depuis mai 2020 mais on apprend par la direction que FO arrête...

**Du coup, si vous voulez faire grève un samedi, et avoir les moyens de faire des recours juridiques sur la retenue de 2 jours de grève, écrivez à votre direction à chaque samedi en stipulant « je suis en grève sur le préavis de grève de 24H déposé par SUD le samedi XX XX 20XX »**

**D**ouble main d'Adrexo, une claque (de plus) pour les factrices et les facteurs... Une main, deux mains, trois mains, la charge de la distribution des imprimés publicitaires est énorme. Les imprimés «classiques» de Médiapost, les «stop pub» (la communication des collectivités), auxquels s'ajoutent maintenant les imprimés de chez Adrexo. Déjà, c'est qui, c'est quoi Adrexo ? Adrexo est un concurrent de la Poste. C'est une entreprise créée en 1992 par le groupe Dassault, par la volonté du système libéral qui souhaitait voir émerger un concurrent à la Poste. On connaît les échecs répétés de cette entreprise dans son secteur d'activité, le dernier en date étant le plantage de la dernière campagne de distribution de la propagande électorale. On peut se demander comment Adrexo fait pour survivre ? Adrexo survit parce qu'elle essore ses salarié.es. Par exemple, en appliquant une modulation du temps de travail complètement délirante en ne respectant pas les délais de prévenance, en plus ! Ou alors en ayant recours à des emplois à temps partiel, très partiel qui sont souvent destinés à des retraité.es qui cherchent un complément de revenus.

Mais ce n'est pas suffisant. Et la solution trouvée par les têtes pensantes d'Adrexo c'est de sous-traiter une partie de l'activité. Et à qui ? Mais à la poste, ça paraît logique. Quoi de plus normal qu'une entreprise sous-traite le travail qu'elle ne peut assumer à son principal concurrent. C'est un peu comme si Amazon était incapable de distribuer tous ses colis et demandait à la Poste de le faire à sa place.....oh, mais on me dit que c'est déjà le cas. Mais il existe une différence entre Amazon et Adrexo. Amazon impose ses conditions tant le



poids de ce client est important pour la Poste. Alors qu'Adrexo.....bah c'est pas grand-chose.

Enfin, pas grand-chose pour la direction mais pour les factrices et les facteurs, c'est pas la même chose. La distribution de ces mains de pub supplémentaires a été imposée sans concertation. Elle n'est pas prise en compte dans les diagnostics des réorganisations. Elle ne peut pas être intégrée à la main de pub Médiapost pour des raisons logistiques et commerciales. Enfin, bref, c'est un bricolage improvisé comme notre boîte sait le faire.

Parce que La Poste pensait avoir trouvé LA solution à la baisse des volumes de courriers, dont on nous rebat les oreilles, en augmentant la pub. Alors qu'elle avait déjà LA solution avec les réorganisations et les rallongements de tournées. Mais les solutions de nos hauts cadres (ceux dont les cerveaux surchauffent tant ils réfléchissent) sont surtout des problèmes pour les agents. Des problèmes de

multiplication des manutentions, d'organisation de la semaine de travail (la pub à distribuer sur 3, 4 ou 5 jours ?), de sécurité (les habitacles des voitures deviennent des bennes à papier)... C'est intenable. La meilleure preuve de ce fiasco annoncé c'est que les factrices et les facteurs demandent aux personnels en

renfort (quand ils existent) de distribuer la pub Adrexo plutôt que des colis. C'est magnifique ! Ce sont des intérimaires employés par la Poste qui distribuent un produit sous-traité par Adrexo à son seul et principal concurrent !!

● **Congés payés... et imposés ?** Après des années de dérive où on posait nos congés d'une année N jusqu'à parfois mai de l'année suivante, La Poste a décidé que la bamboche était finie. Il faudra écouler nos CA au 31 décembre (seuls peuvent être reportés les RE et Boni). On entend que dans des établissements, des directions obligerait les agents à



poser au moins deux semaines avant le 30 avril. Alors, SUD vous rassure : certes, c'est l'employeur qui organise le travail, mais EN AUCUN CAS, il ne peut imposer la pose de congés ! En plus des trois semaines minimum qui sont de droit de juin à septembre, vous disposez de vos congés comme bon vous semble. **L'employeur peut refuser des congés pour « nécessité de service », mais ne peut pas les poser ou les faire poser à notre insu ou sans notre consentement.**

**P**lan (de com ?) stratégique. Après les réorgs covid de 2020, le « monde d'après » du groupe la Poste affiche un visage bien sombre. Depuis le lancement du plan stratégique 2020-2030 – qui n'a pas recueilli les 30% de signature des syndicats représentatifs - les réorganisations pleuvent au sein de la distribution en 2021 et les années à venir n'augurent pas forcément du meilleur...

Cette année 2021 a vu se succéder le retour des réorgs, tel un plan social qui ne dit pas son nom, des centaines voire des milliers d'emplois sont passés à la trappe, ... Le 44/85 n'a pas dérogé à la règle : Ancenis, Saint-Sébastien sur Loire, Nantes Eraudière, Nantes-Bretagne, Pontchateau, Mouzillon, Moutiers, l'Aiguillon, St Gilles Croix de Vie, Pouzauges, Bouaye, Bouguenais, La Baule, Herbignac, etc... Quelques luttes, des négos ont réussi à atténuer un peu l'impact de ces réorganisations, sans toutefois malheureusement stopper le rouleau-compresseur. Partout des positions de travail supprimées, des parcours de tournées qui n'en finissent plus, des casiers blindés (3 ou 4 PDI par case...) S'ensuivent des accumulations d'heures supplémentaires, des restes qui s'entassent, une dégradation des conditions de travail.

Dans beaucoup de bureaux, Sud PTT sent une colère sourde chez les postier.ers face à cette boîte qui avance encore une fois à marche forcée sans prêter la moindre oreille aux revendications des syndicats ou du personnel.

**La Poste prévoit un trafic de 1 milliard de colis par an dans la décennie à venir.** Dans son plan stratégique 2020-2030, la Poste prévoit d'investir 450 millions d'euros pour préparer l'augmentation du trafic colis (de 500 millions en 2020 pour aller à 1 milliard par an en 2030) et développer de plus le J+1. Un développement de l'outil logistique : transports (500 nouvelles liaisons routières), 5 nouvelles « plateformes de tris colis ultra-modernes ». Mais aussi des dispositifs (robotisation, nouveaux flashages, intelligence artificielle) toujours plus présents dans l'appareil de production. Encore plus important, la Poste nous promet aussi de ré-internaliser une partie de l'activité jusque là dédiée à la sous-traitance (de 19% à 11% pour Coliposte) et d'embaucher des personnels en « interne et externe »...



Que penser de ces annonces mirobolantes ? Le fait de reprendre des activités sous-traitées est plutôt une annonce positive, mais bien sûr qui demande à être jugée dans son application concrète. SUD n'est pas opposé par principe à ce que les postier.ers reprennent une part des colis pour compenser la baisse du trafic courrier. Néanmoins, nous réaffirmons la nécessité de nous donner des moyens corrects pour faire notre travail, que le *travail réel* soit évalué à sa juste mesure. De plus, il est à craindre que la robotisation et l'intelligence artificielle n'aillent pas forcément dans le sens du bien-être au travail tant vanté. Au contraire, on peut se demander si ça ne va pas dans le sens d'une perte d'autonomie et de sens du travail. Notre démarche vise plutôt à redonner une dimension humaine à un travail qui devient de plus en plus corseté, à force d'être complexifié et intensifié, autant que d'avoir de l'emploi pérenne à la Poste.

**G**rève à St-Julien de Concelles et à St-Sébastien ! Les collègues de St-Ju en ont ras le bol ! Du colis en nombre, des IP en avalanche et des CDI intérimaires dégaçés après 3 ans de service... Et oui, les joies des fameux CDI intérimaires, vus comme la solution pour ne pas embaucher des postières et postiers, s'arrêtent au bout de 36 mois maximum. Merci Macron, et merci la DEX d'avoir abusé de ce type de contrats, tout ça pour des sombres histoires de contexte économique, qui s'avère finalement pas si morose (voir plus loin). Résultat, le collectif de St-Ju, déterminé comme jamais, décide de faire grève, soutenus par SUD et CGT. Une lutte de 3 jours qui aura permis d'obtenir deux emplois d'intérimaires du centre, des renforts pour quelques mois, des levées de sécabilité. Rejoints le 1<sup>er</sup> jour par St-Sébastien sur Loire (centre qui a obtenu un CDI, des levées de sécabilité et pas de méridienne obligatoire), les collègues de St-Julien peuvent être fiers de leur mouvement ! On les remercie de montrer l'exemple, car nos collègues nous prouvent à nouveau que la résistance vaut mieux que la résignation.

Cerise sur le gâteau : le 1<sup>er</sup> jour, 19 FSE Task force sont venus faire les tournées des grévistes. Puis une dizaine les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jours de grève. Ça n'a pas empêché de gagner sur une partie des revendications, et ça fait moins de taf en reprenant. Pratique finalement la Task force... 😊



# RUBRIQUES ET PAVÉS

INVESTISSEZ DANS LA PIERRE!



## Bruits de cabines et brèves de casiers

« Il paraît que le Directeur de Nort va prendre la direction de l'établissement de St Nazaire, lui qui rêve de prendre des bains de foule, au moins il pourra prendre des bains de mer »

« Ce matin j'ai demandé à un responsable d'organisation comment il faisait une réorg.....il m'a répondu qu'il allait se renseigner... »

« Comment vous calculez les doubles mains dans les réorg ? Au double doigt mouillé ! »

## LA NOVLANGUE DE BOIS : Les EAP (Equipes Autonomes et performantes)

### DISCOURS POSTAL

« Nous avons décidé, en concertation et dans la plus grande transparence, de mettre en place dans votre établissement les Équipes Autonomes et Performantes (EAP). Cette nouvelle organisation de vos missions permettra, à chacune et à chacun, de gagner en autonomie et en responsabilité. Au sein de votre équipe vous vous verrez affecter une mission qui vous permettra d'échanger avec tous les autres membres de votre environnement professionnel. Vous deviendrez le référent privilégié de vos collaborateurs dans un domaine spécifique. Ces domaines seront, dans la période d'apprentissage, assez simple à appréhender. Mais il ne faut pas s'interdire de voir évoluer la complexité de cette nouvelle organisation qui sera garant de votre montée en compétence »

### REALITE DES EAP

« A partir de demain on passe en EAP. Vous vous plaignez qu'on est tout le temps sur votre dos, bah là vous allez être tranquille. Sophie tu t'occupes des baks gris qui traînent dans la travée. Sylvain tu vérifies toutes les réexs de l'équipe parce y'a encore des conneries. Rachid et Valérie vous me vérifiez les bagnoles et les Staby tous les lundis. Les intérimaires vous faites votre tournée correctement, ça sera déjà pas mal. Bon, avant que vous gueuliez, la boîte vous donne 50 euros de plus pour le trimestre si les 34 critères sont remplis. S'il en manque 3, pas de prime. Donc, faites le et sérieusement. De toute façon les performances de toutes les équipes seront affichées, faudra pas vous plaindre  
Pour la suite, on verra si vous voulez des renforts en décembre, mais les renforts ça coute des sous, je vous fais pas un dessin. »

## Trouve le mot dans les cases rouges

Trafic menacé et pas vraiment protégé.

Esclavagisme moderne sur application internet

SUD va devoir y aller pour les grèves du samedi.

Vous en avez un sous les yeux.

Elle sera bientôt autonome et performante ?



**La citation** "L'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne" Pierre Desproges